

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1357 31 décembre 1949

n° 1357 31

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1949

Date de publication

31 décembre 1949

Date du numéro

31 décembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Ralcotonirainay, précédemment en service aux finances (section des recettes), est affecté au service judiciaire. La présente décision aura effet pour compter du 1er janvier 1050.